



UQAC

Chaire en éco-conseil
Université du Québec à Chicoutimi

La Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi

La Chaire en éco-conseil est un organisme universitaire dont l'un des principaux modes d'intervention est l'assistance professionnelle auprès d'organismes, d'institutions ou d'entreprises souhaitant élaborer des projets dans un cadre de développement durable. La Chaire en éco-conseil s'engage uniquement dans des projets dont l'aspect innovateur comporte des éléments susceptibles de générer de nouvelles connaissances ou de nouvelles pratiques qui pourront être enseignées aux éco-conseillers ou partagées avec la communauté scientifique. Depuis sa fondation en 2003, la Chaire a complété près d'une centaine de mandats.

La mission de la Chaire en éco-conseil

Formaliser les savoirs issus de la communauté de pratique en éco-conseil par la réalisation de recherches, l'actualisation des connaissances sur le développement durable et ses applications pour la diffusion et pour l'enrichissement des formations en éco-conseil.

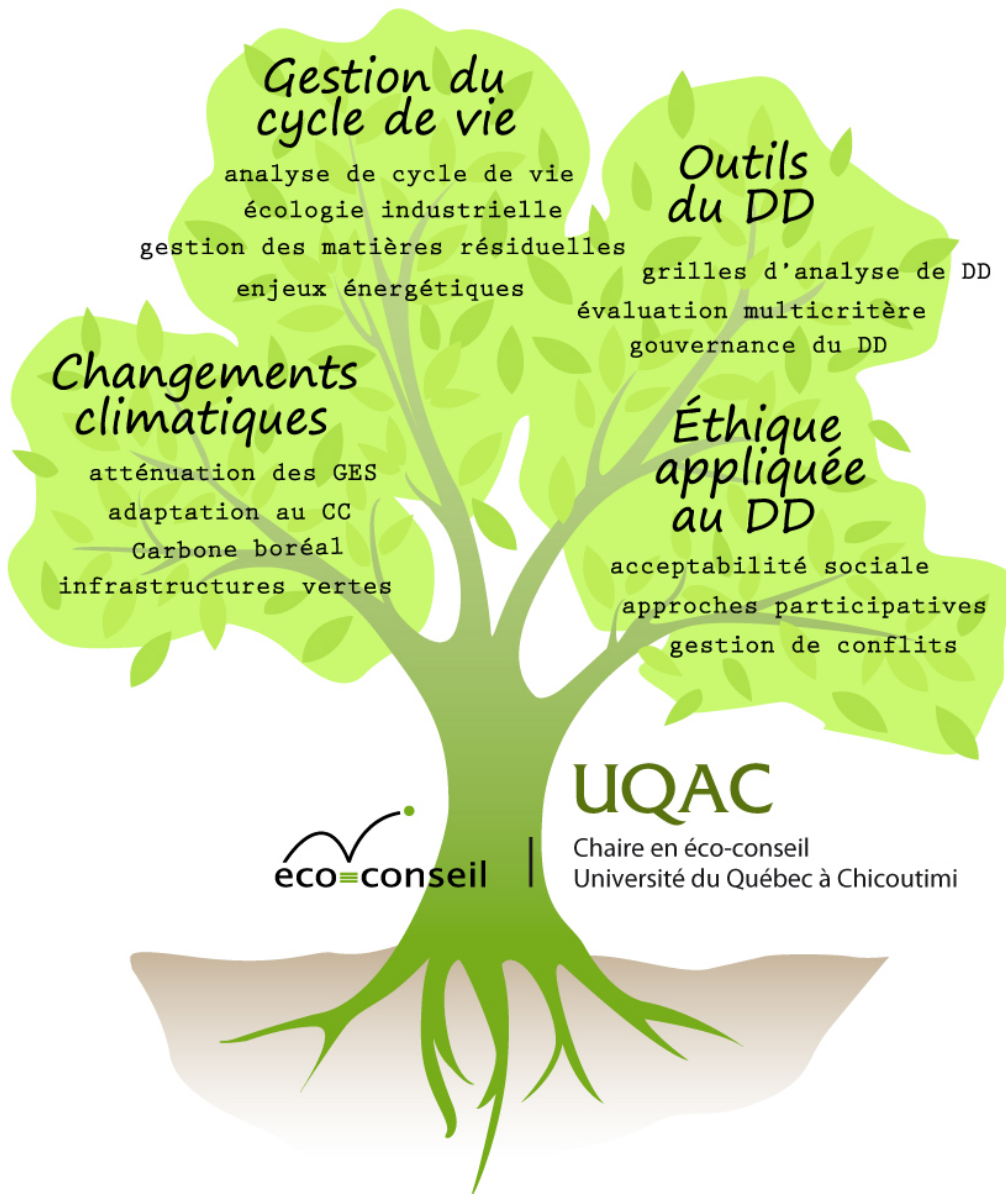
Les objectifs de la Chaire en éco-conseil

- Produire de nouvelles connaissances en diffusant, au moyen des outils appropriés (journaux scientifiques, colloques, conférences), les résultats des travaux de la Chaire et du réseau des éco-conseillers;
- Offrir du perfectionnement aux professionnels dans le domaine du conseil en environnement pour le développement durable;
- Intervenir et collaborer, par le biais des services à la collectivité, avec des partenaires externes à l'université (entreprises, regroupements professionnels et communautaires, gouvernements, etc.) pour la formation et l'amélioration continue dans le domaine du développement durable;
- Soutenir et initier des projets de deuxième et troisième cycle universitaire sur l'exercice du métier d'éco-conseiller;
- Développer et maintenir les liens avec l'UNESCO, les grands programmes internationaux, les autres formations universitaires de cycles supérieurs et le réseau international des éco-conseillers.

Axes de recherche

La recherche s'articule autour de quatre thèmes, auxquels se greffent des projets de recherche-action.

Figure 1. Les quatre grands thèmes ou axes de recherche de la Chaire en éco-conseil et leurs sous-volets.



Axe 1: Changements climatiques

Augmenter les connaissances sur la quantification des émissions de gaz à effet de serre (GES), l'atténuation des émissions de GES et l'adaptation aux impacts des changements climatiques.

Axe 2 : Gestion du cycle de vie

La recherche sur la gestion du cycle de vie concerne le développement de modes de production, de consommation et de disposition responsable et durable.

Axe 3: Outils du développement durable

La recherche sur les outils du développement durable concerne l'élaboration, la diffusion et l'accompagnement des organisations dans leur utilisation d'outils dédiés à la mise en œuvre des principes de développement durable.

Axe 4 : Éthique appliquée au développement durable

La recherche sur l'éthique appliquée au développement durable aborde la question des valeurs portées par les acteurs, ainsi que les mécanismes de dialogue et de collaboration utilisés pour la co-construction.

Exemples récents ou en cours de mandats réalisés par la Chaire en éco-conseil

Axe 1: Changements climatiques

Carbone boréal (projet initié par la chaire) <http://carboreboréal.uqac.ca>

Carbone boréal est à la fois un programme de compensation d'émissions de gaz à effet de serre (GES) par plantation d'arbres et un projet de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi. Il permet à l'université d'offrir sur le marché du carbone des crédits visant à compenser des émissions de GES et vise à financer des travaux de recherche. Ces plantations seront réalisées selon un protocole spécifique de quantification que la Chaire développe pour les plantations sur des territoires de la forêt boréale québécoise actuellement dénudés, c'est-à-dire où la forêt ne se régénère pas naturellement.

Le projet dans son ensemble sera enregistré dans le Registre GES des EcoProjets™ de l'association canadienne de normalisation. Il s'agit donc d'une approche originale permettant de financer la recherche universitaire et de poser des gestes concrets pour l'atténuation des changements climatiques.

Les particularités du projet :

- ❖ Grâce au statut de « Forêts d'expérimentation » obtenu pour le réseau de plantations Carbone boréal, les arbres plantés sont protégés de toute exploitation forestière;
- ❖ Afin de maximiser la permanence des stocks de carbone, les blocs expérimentaux seront distribués spatialement de façon à réduire les risques de pertes par perturbations naturelles (feux, insectes, etc.) et un réseau de plantations de sécurité est prévu afin de compenser des pertes éventuelles;
- ❖ Chaque bloc expérimental regroupant les plants associés aux différents contributeurs sera géoréférencé et enregistré dans la documentation de Carbone boréal, accessible sur le site de la Chaire en éco-conseil;
- ❖ Le boisement en zone boréale québécoise ne représente pas une perte d'opportunité;
- ❖ Les plantations ont été vérifiées selon la norme ISO 14064-3 par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) à l'été 2011, une tierce partie indépendante et reconnue.

Axe 2 : Gestion du cycle de vie

Réhabilitation de parc à résidus miniers

La Chaire mène présentement deux projets de type « écologie industrielle » en partenariats avec des minières, soient, Niobec inc. et Arcelor Mittal. Ces projets visent ultimement la revégétalisation de grands parcs à résidus, mais là la particularité, tout en tenant compte des principes de gestion du cycle de vie. Ainsi, le potentiel d'enrichissement des sols par l'épandage de biosolides municipaux et de papetières sur les résidus miniers est testé sur divers types d'arbres et de plantes et des mesures des GES causés par l'épandage sont également à l'étude.

Axe 3 : Outils du développement durable

Gouvernance du DD dans les pays de la Francophonie

Depuis quelques mois, les professionnels de la Chaire collaborent avec l'Organisation internationale de la Francophonie, via l'Institut de la Francophonie pour le Développement durable (IFDD), afin d'outiller les pays de la francophonie devant soumettre leurs Stratégies nationales de développement durable (SNDD). À l'aide de la grille d'analyse de développement durable développée par la Chaire, des formateurs de la Chaire rencontrent les intervenants dans leur pays et travaillent avec eux pour développer leurs capacités à bien utiliser la grille et au final améliorer leur stratégie nationale. La formation a été donnée en Guinée, au Burkina Faso et le sera sous peu aux Comores et en Haïti. Il est plus que probable que d'autres formations à travers le monde s'ajouteront à la liste actuelle.

Axe 4 : Éthique appliquée au développement durable

Consultations publiques pour le projet de Mine Arnaud

La Chaire accompagne la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles (CPESI) dans ses démarches de préparation au BAPE à propos du développement minier de Mine Arnaud depuis quelques mois. En plus de son rôle d'encadrement d'utilisation de la grille de développement durable pour le projet, la Chaire a mis sur pied des stratégies d'échanges publics entre les différents partis grâce à son site synapse (<http://synapse.uqac.ca>) notamment. En plus du regroupement de citoyens, il est intéressant de noter que le promoteur a lui aussi participé et a fait son analyse, via la grille de son projet. Pour plus de détails : <http://synapse.uqac.ca/2013/une-premiere-a-sept-iles> .

Équipe

Professeurs : Claude Villeneuve (directeur), professeur titulaire, biologiste
Nicole Huybens (professeure), Ph.D. (théologie)

Professeurs associés Sibi Bonfils, Ing. DEA (Sc. technologiques)
Sylvie Bouchard, Ph.D. (biologie)
Jean-François Boucher, Ph.D. (biologie)
Richard Côté, Ph.D. (biochimie)
Patrick Faubert, Ph.D., (biologie)
Dominique Ferrand, Bacc. (sc. politique et adm.)
Luc Gagnon, Ph.D. (sc. env.)
Jacques Prescott, M.Sc. (biologie)

Chercheur Post-doctoral Xavier Cavard

Professionnel de recherche Pascal Tremblay, M.Sc., biologiste

Éco-conseillers diplômés Hélène Côté, ing. , M.Sc., éco-conseillère diplômée
Pierre-Luc Dessureault, B.Sc. (géographie, géodésie), éco-conseiller diplômé, M.Sc. en ressources renouvelables
David Tremblay, B.S.c (Géographie), B. Sc. (Éducation), M.Sc., éco-conseiller diplômé
Josée Vermette, B.Sc. Géographie, éco-conseillère diplômée

Étudiants gradués Simon Durocher, B.Sc (AgrEnvSc) éco-conseiller diplômé, candidat à la maîtrise en ressources renouvelables
Peggy Henry, B.Sc, (Anthropologie) éco-conseillère diplômée, candidate à la maîtrise en éco-conseil
Olivier Riffon, ing. (géologie). M.Sc. (environnement) éco-conseiller diplômé, candidat au doctorat en développement régional.
Ian Segers, éco-conseiller diplômé, candidat à la maîtrise en éthique
Catherine Lemay-Belisle, éco-conseillère diplômée, candidate à la maîtrise en ressources renouvelables

Valoriste Michel Perron

Adjointe Karen Blackburn